



COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT

**Programme des Réformes Économiques et
Financières de la CEMAC
(PREF-CEMAC)**

Deuxième programme de
projets intégrateurs
prioritaires de la CEMAC

Plan

- I. Introduction
- II. La CEMAC et sa situation économique
- III. Etat de mise en œuvre du premier programme
- IV. Processus de sélection des projets du deuxième programme
- V. Critères de sélection des projets
- VI. Présentation des projets du deuxième programme
- VII. Résultats attendus
- VIII. Coût total, montants mobilisés et recherchés
- IX. Stratégie de financement
- X. Type de financement privilégié

Introduction

- ❑ Les Chefs d'Etat de la CEMAC ont pour vision de faire de la zone CEMAC, un espace économiquement intégré, socialement prospère, culturellement riche, où la sécurité et la paix règnent durablement, en se fondant sur l'Etat de droit, la bonne gouvernance et la démocratie, par la création d'une communauté moderne, ouverte à l'innovation et à la technologie, unie, solidaire et tolérante, contribuant efficacement à l'amélioration constante de la qualité de vie de toutes les populations et à tous les niveaux.
- ❑ C'est fort de cette vision des Chefs d'Etat de la CEMAC et du succès du premier programme des projets intégrateurs, dont les financements ont été mobilisés lors de la Table Ronde de Paris de Novembre 2020, que la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC a adopté, au cours de sa quinzième session ordinaire tenue le 17 mars 2023 à Yaoundé (République du Cameroun), sur proposition de Son **Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République du Congo et Président Dédié du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC)**, un deuxième programme composé de treize (13) projets intégrateurs prioritaires.

La CEMAC et sa situation économique

- ❑ Créée le 16 mars 1994, la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) compte six pays membres: le Cameroun, la RCA, le Congo, le Gabon, la Guinée-Équatoriale et le Tchad. Elle couvre un territoire de 3,02 millions de km² et compte environ 63,8 millions d'habitants en 2022.
- ❑ La CEMAC présente un bilan positif sur les trois dernières années avec une amélioration de ses principaux agrégats, preuve d'une reprise effective de l'activité économique après la période marquée par la pandémie de la COVID-19 grâce à la réussite des politiques et réformes entreprises.



La CEMAC et sa situation économique

- ❑ Le taux de croissance de 3% du PIB en 2022, devrait augmenter progressivement pour atteindre 3,5 % à moyen terme , principalement en raison d'une reprise plus dynamique du secteur hors pétrole;
- ❑ L'inflation de 6,1% en juillet 2023 devrait ralentir pour atteindre 3,3 % à fin 2023 avant de revenir en dessous du critère de convergence de 3 % à partir de 2024, à mesure que la politique monétaire reste suffisamment resserrée en vue d'ancrer fermement les anticipations d'inflation et de soutenir la position extérieure;
- ❑ Les pays de l'espace CEMAC ont une gestion prudente de leur endettement et se caractérisent par un taux d'endettement faible. En effet, suivant les perspectives régionales du FMI, le taux d'endettement de la Sous-région devrait s'établir à 46,2% en 2023 très en deçà du critère de convergence sur la dette (70%) et en net recul par rapport à ses niveaux de 2022 (49,6%), 2021 (57,3%), 2020 (60%). Ce taux d'endettement devrait continuer à baisser, d'après les estimations de la BEAC, pour atteindre 40,6% en 2024, 37,6% en 2025 et 35,8% en 2026.

Etat de mise en oeuvre du premier programme de projets intégrateurs

- ❑ Le premier programme de projets intégrateurs prioritaires de la Sous-région adopté au cours du Sommet Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'État, tenu à Yaoundé le 22 novembre 2019, et dont 3,8 milliards d'euros pour un montant recherché de 3,3 milliards d'euros de financement ont été mobilisés lors de la Table ronde de Paris en novembre 2020, connaît une mise en œuvre très satisfaisante.
- ❑ Huit des onze projets de ce premier programme ont effectivement démarré, enregistrant ainsi des avancées notoires moins de trois ans après ladite table ronde, grâce à l'appui déterminant des différentes parties prenantes notamment la BAD, la Banque mondiale, l'UE, la BDEAC, la BEAC et le FODEC. En effet,

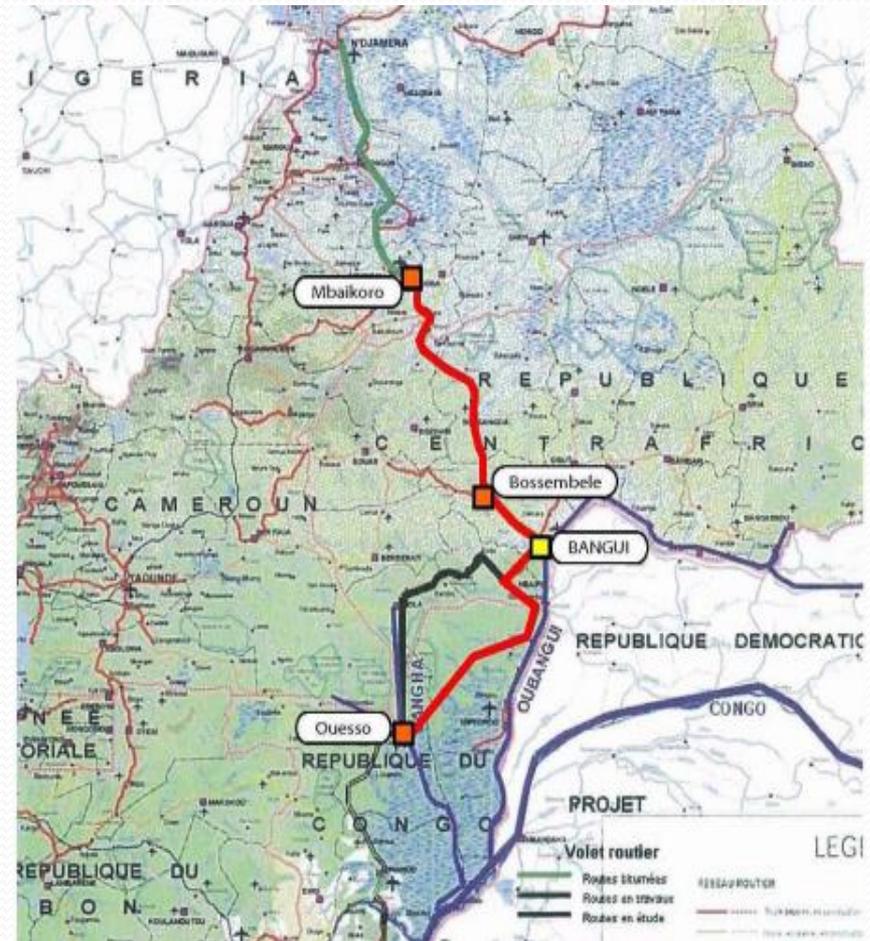
Etat de mise en œuvre du premier programme de projets intégrateurs

□ S'agissant du corridor Pointe Noire – Brazzaville – Ouesso – Bangui – N'Djamena (Congo-RCA-Tchad) (CD13) :

- (i) au Congo : les travaux d'aménagement de construction et de bitumage de la route Ouesso – Pokola (56 km) sont en cours. Il en est de même de ceux d'entretien de la route Pokola – Gouga – Frontière de la RCA (455 km).

Par ailleurs, les travaux de réhabilitation des tronçons dégradés entre Brazzaville et Ouesso, plus précisément le tronçon Inga-Owando, sont achevés fluidifiant ainsi la circulation entre Douala-Ouesso-Brazzaville;

- (ii) en RCA : les procédures d'appels d'offres des travaux de construction et de bitumage de la route Gouga-Mbaïki (109 km) et de réhabilitation de la route Mbaïki – Bangui (120 km) sont également en cours ;



Etat de mise en œuvre du premier programme de projets intégrateurs



Etat de mise en œuvre du premier programme de projets intégrateurs

- Concernant le projet d'aménagement de la route Ndendé – Dolisie du corridor Libreville – Brazzaville (Gabon-Congo), les travaux de construction et de bitumage de la section Dolisie - Ndembo (31 km) y compris le pont sur le Niari sont terminés et ceux de la section Ndembo-Kibangou (30 km) sont en cours et prévus s'achever à la fin de l'année 2023.
- En ce qui concerne la section Ndendé – Doussala, les dispositions nécessaires à la mise en œuvre du projet ont démarré, notamment : (i) la mise en place de la Cellule de Projet, (ii) les procédures de consultation pour l'actualisation des études et (iii) le plan d'action de réinstallation des populations ;



Etat de mise en œuvre du premier programme de projets intégrateurs



Etat de mise en œuvre du premier programme de projets intégrateurs

- Pour ce qui est du projet d'aménagement de la route Kogo – Akurenam (230 km) du corridor Libreville – Bata (Gabon-Guinée-Equatoriale): (i) les travaux de construction et de bitumage des 65 premiers kilomètres sont achevés et (ii) les travaux de construction et de bitumage de la section Akurenam – Minang (111 km) sont en cours ;



Etat de mise en œuvre du premier programme de projets intégrateurs

- S'agissant du projet d'interconnexion des pays de la CEMAC par la fibre optique, les travaux d'interconnexion entre le Cameroun-Congo, Cameroun-Gabon, Congo-Gabon, Congo-RCA et Cameroun-Guinée-Equatoriale sont achevés. Les travaux d'interconnexion entre la RCA-Cameroun et la RCA-Tchad vont démarrer incessamment ;



Etat de mise en œuvre du premier programme de projets intégrateurs

- ❑ Enfin, concernant le projet de construction de l'Université Inter-Etats (Congo-Cameroun), les travaux de construction des bâtiments sont en cours de finalisation sur le campus de Sangmelima, les équipements didactiques sont installés et le processus de sécurisation des emprises du campus de Ouesso est achevé.
- ❑ La mise en œuvre des projets intégrateurs de la CEMAC connaît ainsi pour la première fois un succès remarquable depuis l'adoption du Programme Economique Régional de la CEMAC en 2011, dans un contexte mondial marqué par les effets de la pandémie de la COVID-19 et de la guerre en Ukraine, qui fragilisent la quasi-totalité des économies.

Processus de sélection des projets du deuxième programme

- ❑ Les treize projets ont été sélectionnés à travers un processus transparent, inclusif et conforme aux normes internationales en la matière par le Comité Technique placé sous la présidence du Président du COPIL du PREF-CEMAC et regroupant les Etats membres, les Institutions communautaires (Commission de la CEMAC, BEAC, BDEAC, PREF-CEMAC), les Institutions internationales (BM, FMI, BAD) et les représentants des pays amis (France, Chine).

Critères de sélection des projets

Ces projets du deuxième programme ont été sélectionnés sur la base des critères de premier ordre internationalement reconnus à savoir :

- ❑ leur caractère intégrateur (au moins deux pays bénéficiaires);
- ❑ leur maturité (étude de faisabilité réalisée, APS et APD disponibles),
- ❑ leur nature (projets d'investissement, les projets de développement sont déjà pris en compte dans les programmes nationaux des États membres).

Message important: les 13 projets retenus sont des projets matures et toute la documentation technique requise est disponible. Par ailleurs, les fiches techniques de tous ces projets sont disponibles sur le site web du PREF-CEMAC et celui de la Table Ronde et ont été mises à la disposition de tous les participants aussi bien en français qu'en anglais.

Présentation des projets du deuxième programme

□ La deuxième génération de projets intégrateurs prioritaires de la CEMAC comprend treize projets structurés autour de quatre axes:

□ **Au titre de l'Axe 1 : le développement des infrastructures physiques en soutien au développement et à la compétitivité des économies de la Sous-région**

1-Aménagement du corridor Pointe-Noire-Brazzaville-Ouessou-Bangui-N'Djamena (Congo-RCA-Tchad), phase

Présentation des projets du deuxième programme

- 2-Aménagement et bitumage de la route Kélo-Pala-Léré-Frontière Cameroun (Tchad-Cameroun) ;
- 3-Aménagement et bitumage de la route Kougouleu-Medouneu-Akurenam, tronçon Kougouleu-Medouneu sur un linéaire de 168 km (Gabon-Guinée-Equatoriale) ;
- 4-Aménagement et bitumage de la route Garoua-Boulai-Baboua sur le corridor 2 (Cameroun-RCA) ;
- 5-Construction du prolongement du chemin de fer entre N'Gaoundéré et N'Djamena (Cameroun-Tchad) ;

Présentation des projets du deuxième programme

6-Construction de la route Ndende-Dolisie du corridor Libreville-Brazzaville (dernière phase) (Gabon-Congo) ;

7-Construction des voies d'accès routier au pont routier-rail (Congo-RDC) ;

8-Aménagements fluviaux et portuaires sur le fleuve Congo et ses affluents (Congo-RCA).

□ Au titre de l'Axe 2 : le renforcement de la production d'une énergie stable bon marché et accessible aux populations de la CEMAC

1-Connexion électrique Grand Poubara et Imboulou (580 km) (Gabon-Congo) ;

2-Interconnexion électrique entre le Cameroun (Bertoua) et la RCA (Boali).

Présentation des projets du deuxième programme

❑ **Au titre de l'Axe 3 : la promotion du marché unique pour renforcer l'intégration commerciale**

1-Construction d'un port sec à Ebebiyin dans la zone des trois frontières (Cameroun-Guinée-Equatoriale-Gabon) ;

2-Construction du port sec de Ngueli (Tchad-Cameroun).

❑ **Au titre de l'Axe 4 : la diversification économique propice à la densification de la base productive, à la protection de l'environnement, à la croissance inclusive et au développement**

1-Appui au développement de la filière bois dans le bassin du Congo (Cameroun-Congo-Gabon-RCA-Guinée-Equatoriale).

Résultats attendus

La mise en œuvre du deuxième programme de projets intégrateurs prioritaires de la CEMAC permettra d'atteindre les résultats suivants:

- ❑ mise en place au sein de l'espace CEMAC des infrastructures de base que sont les infrastructures de transport, d'électricité et de télécommunications sans lesquelles aucun décollage économique n'est envisageable;
- ❑ renforcement de la résilience des économies de la Sous-région face aux chocs futurs;
- ❑ développement des échanges intra-communautaires pour garantir la sécurité alimentaire et tirer davantage profit de la Zone de libre-échange continentale Africaine (ZLECAF);
- ❑ contribution à la lutte contre le réchauffement climatique, à l'amélioration de l'emploi et des revenus notamment des jeunes, des ruraux et des femmes; et,
- ❑ Appui technique et financier aux industries de transformation locale des ressources naturelles, notamment le bois, et accélération de l'industrialisation des économies de la Sous-région.

Coût total, Montants mobilisés et recherchés du deuxième programme

- ❑ Le coût total du deuxième programme de projets intégrateurs prioritaires de la CEMAC est évalué à 8,835 milliards d'euros.
- ❑ Les montants déjà mobilisés par les Etats membres, les bailleurs, notamment la BAD, la Banque mondiale, la BDEAC pour le financement du deuxième programme de projets, avant la tenue de la Table Ronde de Paris des 28 et 29 novembre 2023, s'élèvent déjà à 1,513 milliards d'euros. Il s'agit essentiellement des ressources concessionnelles, des dons et des dotations budgétaires des Etats membres.
- ❑ Les montants recherchés pour financer ce deuxième programme se chiffrent donc à 7,322 milliards d'euros. Ce montant est nettement supérieur à celui recherché à la table ronde de novembre 2020, preuve du dynamisme économique des Etats membres et du renforcement du processus d'intégration de la Sous-région.

Stratégie de financement

Les États membres de la CEMAC ont noué depuis plusieurs années, en dehors des pays amis, des partenariats avec les PTFs qui soutiennent leur développement à travers des conseils et le financement des projets d'infrastructures, conformément à leur stratégie d'intervention.

Aussi, La CEMAC compte mobiliser des financements auprès :

- ❑ Des bailleurs institutionnels traditionnels sous forme de prêts à des conditions concessionnelles ou des mixages prêts/dons (blended finance) tels que la BDEAC, la BAD, la Banque mondiale, la BID, l'Union européenne et la Banque Européenne d'Investissement;
- ❑ Des PTFs , des investisseurs privés internationaux et nationaux pour la réalisation de certains projets en mode PPP ;
- ❑ Des banques et fonds d'investissement des pays nordiques, de l'Asie et de la finance islamique.

Type de financement privilégié

- Au titre de ce deuxième programme, l'ambition des Instances décisionnelles de la CEMAC et des Etats est de diversifier les sources de financement en mettant un accent particulier sur les ressources concessionnelles, les blended finance, la finance islamique et les partenariats publics et privés, dans le respect des ratios de soutenabilité des dettes publiques des pays de la CEMAC.
- Le processus de mobilisation des financements du deuxième programme de projets intégrateurs a pratiquement déjà commencé à travers des financements déjà mobilisés par la BAD, la Banque mondiale et la BDEAC sous forme de prêts concessionnels pour le projet d'aménagement du corridor Pointe-Noire-Brazzaville-Ouesso-Bangui-N'Djaména (phase 2) (Congo-RCA-Tchad), le projet d'aménagement et de bitumage de la route Kélo-Pala-Léré-Frontière Cameroun (phase 2) (Tchad-Cameroun), le projet de construction des tronçons manquants de la route Ndende-Dolisie sur le corridor Libreville-Brazzaville (dernière phase) (Gabon-Congo) et le projet d'appui au développement intégré de la filière bois dans le Bassin du Congo.
- Les Etats de la CEMAC invitent donc les Etats amis, les PTFs, les bailleurs, les investisseurs internationaux publics et privés à se joindre massivement à ce consensus international en cours pour le financement gagnant/gagnant, des 13 projets matures et bancables présentés par notre Sous-région.

- 
- **Merci de votre amiable attention**